

Thème 1 : Appliquer les règles comptables

Question N° 3 : investir quelle traduction comptable ?

CAS 06

LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Notions

- Processus d'investissement : cout d'acquisition, prix de cession et règlement.
- Différence actif/charge.
- Amortissement d'une immobilisation.

Objectifs

- ⇒ Être en mesure de comprendre et de caractériser les immobilisations.
- ⇒ Être en mesure de comprendre l'acquisition et la cession d'une immobilisation.
- ⇒ Être en mesure d'établir et de comprendre l'amortissement d'une immobilisation.

Plan

- I. La distinction entre une charge et une immobilisation**
- II. L'acquisition et la cession d'une immobilisation corporelle**
- III. L'amortissement**

I. La distinction entre une charge et une immobilisation

Document 1 : Facture d'acquisition de la machine de découpe au laser

SA Indusmat		28/03/N	Facture n° FG11	SARL Au bois dormant
Désignation		Quantité	Prix unitaire HT	Montant
Machine découpe laser		1	22 000	22 000
Règlement à 60 jours Mise en service le 01/04/N			Remise : 2 %	440
			Net commercial	21 560
			Frais d'installation	340
			Montant HT	21 900
			TVA à 20 %	4 380
			Net à payer TTC	26 280

Document 2 : Qu'est-ce qu'une immobilisation ?

Article 211-1 – Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource [...] et dont elle attend des avantages économiques futurs. [...]

Article 211-2 – L'avantage économique futur représentatif d'un actif est le potentiel qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité. [...]

Article 211-6 – Une immobilisation corporelle est un actif physique détenu, soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins de gestion interne et dont l'entité attend qu'il soit utilisé au-delà de l'exercice en cours.

Extraits du recueil des normes comptables, Plan comptable général

- 1) Expliquez pourquoi l'acquisition de la machine découpe laser sera considérée comme une immobilisation et non comme une charge.

La machine sera considérée comme une immobilisation car il s'agit d'un élément de patrimoine identifiable, générant des avantages économiques futurs. Elle permettra à l'entreprise d'assurer son activité, et sera utilisée sur plusieurs années (exercices comptables).

- 2) Indiquez les numéros des classes comptables des immobilisations et des charges en vous aidant du Plan comptable général.

Charges : classe 6.

Immobilisations : classe 2.

- 3) Indiquez la nature de chacun de ces achats et précisez le numéro de compte comptable associé.

Achats	Charges	Immobilisation	N° de compte comptable
Machine d'assemblage pour le bois (1 800 €)		X	2154
Frais postaux (105 €)	X		626
Véhicule de livraison (10 700 €)		X	2182
Photocopieur (2 950 €)		X	2183
Location d'un local (400 €)	X		613
Encre pour photocopieur (250 €)	X		6064
Escabeau (200 €)	X		6063
Honoraires expert-comptable (1 500 €)	X		6226
Bobines de papier (150 €)	X		6068
Ordinateur portable (650 €)		X	2183

4) Expliquez ce que représentent les charges.

Les charges sont des biens ou des services consommés de manière définitive par l'entreprise au cours de son activité

5) Indiquez sur quels documents de synthèse on retrouve respectivement les charges et les immobilisations.

Les charges sont dans le compte de résultat et diminuent le résultat, alors que les immobilisations sont à l'actif du bilan.

Document 3 : Le coût d'acquisition d'une immobilisation :

Article 213-8 Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constitué de :

- son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ;
- tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction [NB : frais de montage, frais d'installation, frais de port, etc.].

Extrait du recueil des normes comptables, Plan comptable général

6) Définissez l'escompte de règlement.

C'est une réduction du prix accordée pour paiement comptant

7) Indiquez le traitement de la remise commerciale lors du calcul du coût d'acquisition de l'immobilisation.

La remise commerciale est déduite du coût d'acquisition.

8) Calculez le coût d'acquisition de la machine découpe laser.

Le coût d'acquisition est le net commercial plus les frais d'installation soit

$$21\ 560 + 340 = 21\ 900 \text{ €}$$

II. L'acquisition et la cession d'une immobilisation corporelle

Document 4 : Enregistrement comptable de l'acquisition de la machine découpe laser

28/03/N

2154		Matériel industriel	21 900	
44562		TVA déductible sur immobilisations	4 380	
	404	Fournisseurs d'immobilisations		26 280
		<i>Facture n° FG11 Indusmat</i>		

9) Identifiez à quoi correspond le montant inscrit au débit du compte 2154.

Le montant inscrit au débit du compte de l'immobilisation est son coût d'acquisition.

10) Reportez les montants relatifs à l'écriture précédente dans l'extrait de bilan.

Actif		Passif	
Actif immobilisé	21 900		
Machine découpe laser			
Autres créances	4 380	Dettes	26 280
TVA déductible sur immobilisation		Dettes fournisseurs immobilisation	

11) Indiquez l'impact de cette écriture sur les postes du bilan.

- Comptabilisation du coût d'acquisition HT : augmentation de l'actif immobilisé de 21 900 €.
- Comptabilisation de la TVA : augmentation de la créance envers l'État de 4 380 €.
- Comptabilisation du net à payer TTC : augmentation de la dette fournisseurs de 26 280 €.

Document 5 : Règlement par chèque adressé au fournisseur Indusmat

En date du 28/05/N, l'entreprise adresse un chèque bancaire d'un montant de 26 280 € au fournisseur Indusmat, en règlement de la facture n°FG11.

12) Enregistrez au journal le chèque bancaire adressé au fournisseur Indusmat.

		28/05/N	
404	512	Fournisseur d'immobilisation BANQUE Règlement chèque facture FG11	26280
			26280

13) Indiquez l'impact de cette écriture sur la trésorerie.

Il s'agit d'un décaissement, la trésorerie diminue de 26 280 €.

En date du 01/05/N, L'entreprise cède son ancienne machine à la SARL Mat Ocaz, pour 3 000 € HT (TVA 20 %).

Document 6 : Enregistrement comptable de la cession de l'ancienne machine

		01/05/N	
462	775 44571	Créances sur cessions d'immobilisations Produits de cession des éléments d'actif TVA collectée Cession ancienne machine bois	3 600
			3 000 600

14) Expliquez pourquoi la cession d'une immobilisation est comptabilisée dans le compte 775.

La cession d'une immobilisation constitue un produit exceptionnel, car l'opération n'est pas habituelle et ne concerne pas l'activité normale de l'entreprise.

15) Justifiez que le montant TTC ne soit pas comptabilisé dans le compte « Clients ».

Le montant TTC n'est pas comptabilisé dans le compte « 411 – Clients », car l'achat ne concerne pas la production de l'entreprise (mobilier) mais une machine d'occasion. Il doit donc intégrer le compte « 462 – Créances sur cessions d'immobilisations ».

16) Indiquez l'impact de cette écriture sur le compte de résultat.

Il y a une augmentation des produits de 3 000 € et donc une augmentation du résultat comptable du même montant.

17) Indiquez l'impact de cette écriture sur le bilan.

Il y a une augmentation des créances, et donc de l'actif du bilan, pour 3 600 €, ainsi qu'une augmentation des dettes, et donc du passif, pour le montant de la TVA collectée (600 €).

18) En date du 15/05/N, l'entreprise réceptionne un chèque bancaire (n° 14) de la SARL Mat Ocaz, d'un montant de 3600 €. Terminez l'enregistrement comptable du 15/05/N.

		15/05/N	
512	462	BANQUE Créance sur cession d'immobilisation Chèque n° 14 de la SARL Mat Ocaz	3600
			3600

19) Indiquez l'impact de cette écriture sur la trésorerie d'Au bois dormant.

Il s'agit d'un encaissement, la trésorerie augmente de 3 600 €.

20) Précisez la conséquence de cette cession sur le patrimoine de l'entreprise.

Suite à cette cession, le patrimoine de l'entreprise est diminué, il faudra donc, en fin d'année, sortir l'ancienne machine du bilan.

III. L'amortissement

Document 7 : Les articles 214-1, 214-2 et 214-4

Article 214-1 – Un actif amortissable est un actif dont l'utilisation par l'entité est déterminable. L'utilisation d'un actif est déterminable lorsque l'usage attendu de l'actif par l'entité est limité dans le temps. Cet usage est limité dès lors que l'un des critères suivants [...] est applicable : physique, technique, juridique. Ces critères ne sont pas exhaustifs. [...]

Article 214-2 – L'utilisation pour une entité se mesure par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Elle peut être déterminable en termes d'unités de temps ou d'autres unités d'œuvre lorsque ces dernières reflètent correctement le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif*.

Article 214-4 – L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation. Le plan d'amortissement est la traduction de la répartition de la valeur amortissable d'un actif [...]. Le mode d'amortissement est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'entité.

** Lorsque l'amortissement se calcule en fonction du temps, on parle d'amortissement linéaire ; lorsqu'il est calculé en fonction d'une unité d'œuvre, comme le nombre de km parcourus pour un véhicule, on parle alors d'amortissement non linéaire.*

Extrait du recueil des normes comptables, Plan comptable général

Document 8 : Plan d'amortissement linéaire de la machine de découpe au laser

- Immobilisation : machine découpe laser
- Coût d'acquisition : 21 900,00 €
- Mode d'amortissement : linéaire
- Durée d'utilisation : 5 ans
- Date d'acquisition : 28/03/N
- Date de mise en service : 01/04/N

Année	Base à amortir	Amortissement	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette (VCN)
N	21900	3285	3285	18615
N+1	21900	4380	7665	14235
N+2	21900	4380	12045	9855
N+3	21900	4380	16425	5475
N+4	21900	4380	20805	1095
N+5	21900	1095	21900	0

Le comptable doit évaluer le montant des immobilisations à la fin de chaque exercice comptable, soit le 31 décembre N.

21) Indiquez à quoi correspond la base à amortir de l'immobilisation.

La base à amortir est de 21 900 €. Il s'agit du coût d'acquisition de l'immobilisation.

22) Calculez le taux d'amortissement linéaire de la machine (**taux = 100/durée**).

Taux d'amortissement linéaire = 100/5 = 20 %.

23) Retrouvez le calcul de l'amortissement linéaire des exercices N+1 à N+4.

21 900/5 = 4 380 ou 21 900 × 20 %.

24) Retrouvez le calcul de l'amortissement pour l'année N, sachant que l'amortissement linéaire commence à la date de mise en service.

Le premier amortissement est calculé sur neuf mois car la machine est mise en service en cours d'exercice comptable (neuf mois entre le 01/04/N et le 31/12/N). Soit 21 900/5 × 9/12 = 3 285 €

25) Retrouvez le calcul de la valeur comptable nette et indiquez à quoi elle correspond.

La valeur comptable nette est la différence entre la base à amortir et le cumul des amortissements. Elle correspond à la valeur estimée de l'immobilisation en fin d'année.

26) Terminez le plan d'amortissement de la machine découpe laser.

Document 9 : L'amortissement selon une unité d'œuvre

L'amortissement peut être calculé en termes d'unités d'œuvre, lorsque l'entreprise est en capacité d'établir des prévisions et si ces dernières reflètent plus correctement le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif que le mode linéaire.

$$\text{Amortissement selon unité d'oeuvre} = \frac{\text{Base à amortir} \times \text{nombre d'unités d'oeuvre consommées}}{\text{Total des unités d'oeuvre}}$$

L'entreprise a acquis le 01/03/N une camionnette afin d'assurer les livraisons chez ses clients, pour un montant de 8000 € HT. Cette immobilisation sera amortie selon le nombre de kilomètres parcourus. Il est prévu de parcourir au total 100000 km en quatre ans.

Document 10 : Plan d'amortissement linéaire de la machine de découpe au laser

- Immobilisation : camionnette
- Coût d'acquisition : 8 000 €
- Mode d'amortissement : selon unités d'œuvre (km parcourus)
- Date d'inventaire : 31 décembre N
- Nombre total d'unités d'œuvre : 100 000 km
- Durée d'utilisation : 4 ans

Année	Base à amortir	Nombre d'unité d'œuvre	Amortissement	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette (VCN)
N	8 000	25 000	2 000	2 000	6 000
N+1	8 000	30 000	2 400	4 400	3 600
N+2	8 000	29 000	2 320	6 720	1 280
N+3	8 000	16 000	1 280	8 000	0
N+4	8 000	100 000			

27) Expliquez pourquoi la camionnette n'est pas amortie en fonction du temps, mais selon le nombre de kilomètres parcourus.

C'est le mode d'amortissement qui reflète au mieux le rythme de consommation des avantages économiques attendus de cet actif.

28) Retrouvez le calcul de l'amortissement de la camionnette des années N et N+1.

Exercice N : $8\ 000 \times 25\ 000/100\ 000 = 2\ 000\ €$

Exercice N+1 : $8\ 000 \times 30\ 000/100\ 000.00 = 2\ 400\ €$

29) Terminez le plan d'amortissement de la camionnette.

Document 11 : Les immobilisations par composants

La décomposition des immobilisations corporelles consiste à identifier, dans le prix global d'une immobilisation, différents composants ayant une durée de vie propre. Cette analyse est obligatoire si, au moment de l'acquisition, il est possible d'identifier que certaines parties de l'immobilisation ont des durées de vie différentes. Dans ce cas, chaque élément est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

www.macompta.fr

Document 12 : Un nouvel investissement

La société fait l'acquisition d'une machine teintreuse et vernisseuse dont le coût d'achat est de 40 000 € HT (structure de la machine : 30 000 € ; vérins : 10 000 €). La machine sera utilisée pendant neuf ans ; les vérins doivent être remplacés tous les trois ans.

30) Indiquez le nombre de plans d'amortissement à établir pour cette machine.

Il faut réaliser deux plans d'amortissement car il s'agit d'une immobilisation par composants. Il y aura donc un plan d'amortissement pour la structure et un plan d'amortissement pour les vérins.